

## Prévention des risques routiers

# Inédit : le premier crash-test voiture contre trottinette



**Les trottinettes électriques se multiplient en ville et révolutionnent la façon de se déplacer. Mais l'arrivée de ces nouveaux modes de déplacement n'est pas sans risque. Aussi, dans le cadre de ses actions de prévention des risques routiers, MMA a organisé ce matin le premier crash-test trottinette en France pour faire prendre consciences des dangers.**

**Photos et vidéos disponibles ici :**

<https://entrenoussoitdit.fromsmash.com/crashtrottinette2>

### Trottinette : les chiffres de l'accidentologie

Les piétons font partis des usagers vulnérables sur la route. Leur sinistralité est stable, mais l'arrivée de nouveaux modes de déplacements (trottinette, trottinette électrique, hoverboard...) amène de nouvelles problématiques sur leur utilisation et les règles à appliquer.

Depuis plusieurs mois, les trottinettes électriques se multiplient en ville. Ce mode de déplacement, facile à prendre en main, se révèle pourtant dangereux. Au niveau national, 284 blessés et 5 tués à trottinettes et à rollers ont été recensés par la Sécurité routière en 2017. En outre, 1 378 accidents ont impliqué des usagers de trottinette ou de rollers depuis 2013.

### Un crash test pour lutter contre la sinistralité routière

Avec une vitesse pouvant atteindre les 25 km/h, le choc en trottinette électrique peut être violent et les blessures parfois semblables à celles d'accidentés de la route avec des lésions graves.

Dans le cadre de ses actions de prévention des risques routiers, MMA a organisé, ce vendredi 12 avril à Paris, un crash-test inédit mettant en scène un accident entre une voiture roulant à 50 km/h et un piéton sur une trottinette électrique à une intersection en ville.

« L'objectif est de montrer les risques encourus pour une meilleure prise de conscience des dangers de la trottinette et de délivrer des conseils pour circuler en ville en sécurité en respectant les règles de bon sens et en s'équipant pour se protéger et être visible. », explique Cécile Lechère, en charge de la prévention des risques routiers chez MMA.

### Les conseils pour circuler en sécurité à trottinette en ville

La prochaine loi d'orientation sur les mobilités (LOM) devrait clarifier les règles de circulation de ces usagers, mais quelques règles de bon sens doivent être respectées dès à présent.

A trottinette, comme avec tout mode de déplacement, il est primordial de respecter le Code de la route, notamment les feux, mais aussi les autres usagers, en laissant la priorité aux usagers vulnérables. Sur le trottoir, ne pas dépasser les 6 km/h. Il faut également adapter sa conduite aux conditions extérieures : météo, trafic, état de la chaussée...

Autre point pour se déplacer en toute sécurité : s'assurer d'être vu. Les trottinettes sont équipées de feux, mais il est indispensable d'être bien visible à l'aide d'un gilet de haute visibilité. Il convient enfin de porter un équipement adapté pour se protéger : un casque homologué et attaché qui limite les chocs sur la tête ; des genouillères, des coudières et des gants pour limiter les chocs et les éraflures en cas de choc.

**Contacts presse : agence Entre nous soit dit**

Claire Mathurin - Tél. : 01 40 29 15 54 - Mail : [cmathurin@entrenoussoitdit.fr](mailto:cmathurin@entrenoussoitdit.fr)

Sarah Maurit - Tél. : 01 40 29 15 53 - Mail : [smaurit@entrenoussoitdit.fr](mailto:smaurit@entrenoussoitdit.fr)